UGé ZAPPING

Union Généraliste, les généralistes de la FMF

06 AVRIL 2010 N°23

8 AVRIL : UNE DATE HISTORIQUE POUR LES GENERALISTES

8 AVRIL CS POUR LES GENERALISTES ? En principe, c'est le 8 avril que la Cour de Cassation doit donner sa réponse : un généraliste qualifié dans la spécialité médecine générale a t'il droit au CS ? En fait, comme il y a des généralistes cantonnés au C parce que "non spécialistes", et d'autres qui sont spécialistes, on voit mal ce qui pourrait juridiquement être un obstacle au CS. Cette journée du 8 avril est une nouvelle journée d'Action avec fermeture des cabinets dans le cadre d'Intersyndicales plus ou moins larges. Alors action en attendant le verdict de la cour de cassation, prêts à passer au CS et ses majorations, en n'oubliant pas que grâce à la CSMF et au SML, un généraliste n'est toujours pas un spécialiste comme un autre car la MPC lui est interdite par l'avenant 19 de la convention.

PARISIENS EN ACTION Si rien de particulier n'est prévu ce 8 avril, jour de fermeture des cabinet, dans votre région, Union Généraliste, sous la houlette Jean-Paul Hamon, vous invite à un rendez vous festif à proximité du ministère pour un jogging de la médecine générale. Rendez vous à 10h45 à proximité du métro Saint François Xavier. Renseignements.

ET LE C DANS TOUT CELA ? La CSMF, qui a accepté pendant presque 2 ans la non revalorisation du C quand elle était dans la convention, avant de la dénoncer, nous invite à coter C 23 dès le 12 avril. Dans un document, elle donne le mode d'emploi : ne le lisez pas, il fait tellement peur que personne n'osera réclamer son dû après l'avoir lu ! Si le CS passe, il suffira de mettre à toute allure en oeuvre la qualification de ceux qui ne l'ont pas demandé et le C à 22 ou 23 partira aux oubliettes. Dans quelques jours, il se pourrait que le C soit dans le règlement conventionnel. Mais s'il n'y a rien, il va de soi qu'une action tarifaire s'impose

TAXE REPORTEE Un timide succès se dessine pour le mouvement des médecins. Peut-être l'hirondelle qui annonce le printemps ? La taxe sur les Feuilles de soins papier est repoussée au 1er janvier 2011. Il semblerait que Madame Lacaisse et Roselyne Bachelot aient réellement compris le danger majeur d'une grève dure de la télétransmission qui aurait démarré le jour même de la mise en place de cette taxe. Pour comprendre le fossé entre médecins et pouvoirs publics sur le sujet, il suffit de se plonger dans la vraie vie télétranmissionnante des médecins. Un mémoire de DES de médecine générale de quelques pages consacré au temps de facturation décrit cette réalité partagée par une majorité de télétransmetteurs : tant qu'on mettra plus de temps à fabriquer les Feuilles de Soins Électronique qu'à les bricoler à la main, il faudra surtout materner ces médecins qui télétransmettent malgré tout. Ou alors, négocier des contre parties dignes de ce nom, ce qui serait quand même la moindre des concessions.

CAMEMBERTS ONDAM Il est intéressant de regarder de près les pourcentages dans le camembert de l'ONDAM de 2004 à 2009. On constatera que la médecine générale reste péniblement à 3% des dépenses en ce qui concerne les recettes des généralistes, pendant que la médecine spécialisée pointe au double. 3%, cela veut dire que l'ensemble des cabinets de généraliste libéraux, leurs murs, leur équipement, leur personnel, leurs charges sociales, leurs

frais de fonctionnement et au final leur revenu est compris dans cette somme !

DOUBLE TRANSFERT Les ARS se mettent en place et la ministre compte sur elles pour régler entre autres le problème de la permanence des soins. Il serait grand temps de mettre en place ce que nous appelons le double-transfert : l'organisation d'une véritable permanence des soins "de jour" dans les cabinets libéraux, destinée à "soulager" les hôpitaux et leurs services porte des 80 % d'urgences qui ne relèvent pas de l'hôpital et à l'inverse un transfert progressif et inéluctable de la permanence des soins nocturne sur les hôpitaux.

SEMINAIRE CNOM Le Conseil National de l'Ordre des médecins s'est penché sur l'avenir de la médecine libérale et a rédigé un texte qui mérite toute votre attention. Les principales revendications d'Union Généraliste y sont détaillées : pour vous en faciliter la lecture, nous avons surligné les points remarquables. Il serait temps de passer des catalogues dont nous sommes les champions aux réalisations.

Cet UG Zapping est rédigé par le docteur Claude Bronner, co-président d'Union Généraliste. Il est envoyé à tous les médecins et à d'autres partenaires dont nous avons l'adresse de courriel. Notre annuaire est déclaré à la CNIL. Si vous ne voulez plus le recevoir, écrivez à dr.cbronner@wanadoo.fr . Union Généraliste est issu de la fusion des syndicats Espace Généraliste et FMF Gé. Il est affilié à la FMF (Fédération des Médecins de France). Le site d'Union Généraliste est actif sur http://www.uniongeneraliste.org/.

GRIPPES ET ALERTES La grippe est loin et l'activité médicale bien tranquille ces derniers temps comme en attestent GROG et INSERM. Le RNSA et son bulletin allergo-pollinique nous annonce le calme avant la tempête : il paraît que les arbres sont prêts à polliniser !

REVUE PRESSE Ne manquez pas la revue de presse d'Union Généraliste, quotidienne . Un médecin réalise une revue de presse médicale francophone. Découvrez.

EXPERTISES ET ASSURANCES C'est un livre qui peut être utile à chaque médecin quand il se trouve en mesure de conseiller un patient victime d'un accident et confronté à une expertise à passer ou au résultat d'une expertise achevée et insatisfaisante. Ça s'appelle "Indemnisation des accidentés de la route : les pièges de l'expertise médicale, les arnaques des assureurs et comment les déjouer". On a compris qu'il s'agit de tout un programme, un programme proposé par le Dr Ann-Marie Bendahan.

INFOSOINS AU 3646 Vous avez tous expérimenté la galère de l'appel à Madame Lacaisse et ses services en ligne. Il y a une justice : nos patients partagent notre énervement. Le Zapping vous propose de raconter vos aventures. Aujourd'hui, c'est une patiente qui rapporte ses aventures téléphoniques...à suivre.

VIDAL ONLINE On peut désormais se connecter directement à Vidal par le service Vidalonline qui dépote bien. Vous vous inscrivez (gratuitement) en ligne et à vous un puissant moteur de recherche qui vous permet de trouver par une séquence de lettres (il faut quand même que la première y soit) n'importe quelle DCI ou médicament en un clin d'œil. Un regret : quand on affiche un médicament, sa DCI n'apparaît pas à côté de son nom : il faut chercher. L'accès aux indications et recommandations est de grande qualité : un mot suffit (Mettez le mot "gale" par exemple !). L'autre grande banque de données est la BCB (Resip) qui mérite aussi de figurer dans vos favoris : si la recherche est moins intuitive, vous y trouverez des monographies qui sont absentes du Vidal (cherchez par exemple "Naloxone" dans les deux bases et comparez...)

ACHARNEMENT ADMINISTRATIF Les pages des forums, les journaux sont pleins des souffrances des médecins face aux demandes envahissantes de madame Lacaisse, même si elle n'est pas seule responsable. Il et bon de vérifier par du vécu rigoureusement certifié et

vérifiable. Aujourd'hui, c'est la très véridique histoire de ce médecin sollicité récemment pour faire un nouvel ALD à une patiente était déjà en poly-pathologie, mais avec un cœur en bon état, pour un infarctus. Objectif : permettre à Madame Lacaisse de rembourser à 100% l'hospitalisation. Pour connaître la chute, il faut lire le témoignage du confrère !

RETOUR DE BATON Vous trouvez qu'on vous demande trop de certificats inutiles, voire grotesques ? Soignez le mal par le mal. Le patient vous annonce que madame Lacaisse lui a dit de faire refaire tel papier parce qu'elle l'a perdu (ou que quelqu'un d'autre aurait perdu!). Exigez un certificat attestant de cet état de fait. Vous verrez diminuer l'utilité et la nécessité de ces demandes comme par miracle. La CMU traîne, la carte vitale n'arrive pas depuis des mois : là encore, exigez des certificats attestant que c'est bien chez madame Lacaisse que ça bloque...Une petite lettre type au directeur de la la caisse par exemple "*monsieur le directeur, j'ai peine à croire que c'est votre organisme qui est responsable du retard de X semaines rapporté par madame Michu concernant sa Carte Vitale. Vous seriez bien aimable d'attester de ce fait pour faciliter des relations sereines entre Madame Michu et les professionnels de santé qu'elle sollicite*".

FORMATION EN LIGNE On en a déjà parlé dans un Zapping ancien : l'outil de formation en ligne Excellencis a séduit de nombreux médecins français, même si c'est une création belge. C'est un outil d'autoformation et d'autoévaluation original et ludique. Il existe déjà dans une dizaine de pays et est utilisé par plus de 10.000 consœurs et confrères de par le monde. En Belgique, ce dispositif est agréé par le Ministère de la Santé publique et les instances régissant la FMC obligatoire (mais attention, ce sont des belges !). Vous pouvez le tester et pour y avoir accès, il vous suffit de cliquer sur le lien ci-après : excellencis – France. Dès que vous vous serez inscrit(e), la confirmation de votre inscription avec le login et le mot de passe que vous aurez choisis vous parviendra instantanément par mail. Il vous suffira de les introduire sur le site www.excellencis.org pour avoir directement accès aux 15 modules déjà en ligne...

WANTED MAITRES DE STAGES Mais c'est pour la bonne cause. Ce sont les organismes étudiants qui communiquent sur le thème : "*Etudiants cherchent (encore) maîtres de stages*". Et on renchérit : c'est certes mal payé, parfois pas du tout en raison d'une complexité comptable pas croyable. Mais ce n'est pas la rémunération qui fait l'ECA, c'est le réel plaisir qu'il y a à échanger avec les internes, à se former à leur contact, à remettre en question nos pratiques. Cela va bien au delà d'un simple compagnonnage car nous avons un rôle d'enseignants actifs, et nous devons nous former pour cela. A l'heure du DPC, ce rôle devrait être reconnu comme faisant partie intégrante de la formation continue car on ne fait pas mieux comme formation. En tout cas, n'hésitez pas à poser votre candidature du côté de votre fac de médecine. Et sans complexes : les étudiants plébiscitent leurs maîtres de stages qui n'ont pas à rougir de la comparison avec la formation hospitalière.

LE COIN DU CARABIN Un Italien raconte à ses amis : "Hier soir, j'ai massé ma femme avec de l'huile aromatique, puis on a fait l'amour tellement intensément qu'elle a hurlé pendant 5 minutes!" Le Français qui entend ça répond : "Oui, pas mal! Hier soir, j'ai massé ma femme avec du beurre aromatique. Après, on a fait l'amour tellement fort qu'elle a hurlé pendant 20 minutes!" Le Belge ajoute: "Moi, je l'ai massée avec du chocolat. Ensuite on a fait l'amour et elle a hurlé pendant 3 heures!" Les deux autres, curieux: "Comment t'as fait pour qu'elle hurle pendant trois heures?" - "Je me suis essuyé les mains aux rideaux!

Les certificats qui énervent (ils sont tous authentiques et n'ont rien à voir avec le 1er avril !):

- Certificat pour "Modélisme" sur lequel j'ai il a fallu ajouter : "Navale en compétition" (il y avait une exposition de petits bateaux avec remise d'un prix).

- Certificat pour "aptitude à la pêche à la ligne au lancer à 10m50" alors que le médecin avait

déjà rempli la licence de la fédération française de pêche à la ligne. Ce qui a amené les commentaires suivants d'un confrère bienveillant quant à la pertinence de tels certificats : il faut vérifier les tympans (en cas de plongée intempestive), la vue (escher un hameçon n°8 exige une acuité irréprochable), l'absence d'allergie aux écailles de poissons, et exiger certificat natation 50 mètres pour avoir le droit d'approcher un plan d'eau...ça peut prendre pas mal de temps, et ça ne s'arrête jamais...

"Un orgasme par jour évite les médecins" : au delà des 5 fruits et légumes par jour proposé par la France, en Grande-Bretagne une brochure adressée aux écoles promeut le sexe comme un moyen de rester en bonne santé (les liens de ce post Zigonet valent le survol). Revoir : Les bienfaits du sexe pour la santé

Dr Claude BRONNER
06 07 88 18 74
dr.cbronner@wanadoo.fr